



TidaanInfo

Janvier 2019 - Numéro 15

Lettre de liaison de
l'association Tidaani

L'avenir des enfants

passé par votre soutien

AG TIDAANI
le 23 mars 2019

www.tidaani.org

Sommaire

Le mot de la Présidente	1
Qui sont les enfants parrainés	2
L'histoire de Myriam	
L'histoire de Myriam (suite)	3
L'activité de Christophe	
L'activité de Christophe (suite)	4

Le mot de la Présidente

Chers Parrains, Marraines, Donateurs et Amis de TIDAANI,

Les membres du bureau et moi même vous souhaitons une année sereine et solidaire, qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur.

Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir le centième enfant parrainé.

Nous nous attachons à toujours les aider grâce à votre soutien fidèle, dans le respect des coutumes et des mœurs du Burkina Faso, à travers l'A.T.F (Association Tidaani Faso),

Comme tous les ans, quatre membres du Conseil d'Administration accompagnés de trois parrains et marraines sont allés à leur rencontre au mois de Novembre.

Nous pouvons vous assurer de la bonne marche de l'A.T.F.

Les enfants vont bien, tant au point de vue santé que scolaire, les résultats sont au rendez-vous comme vous pourrez le constater dans les articles ci-après.

2019 est une année de grand projet, nous allons devoir quitter le local actuel de l'A.T.F car le bail ne sera pas renouvelé par le propriétaire.

L'A.T.F. dispose d'un terrain alloué par la Mairie mais il va falloir engager des financements importants pour construire, nous vous en reparlerons très rapidement car ce projet est essentiel à la continuité de notre action.

Nous renouvelons nos remerciements pour votre engagement et votre générosité auprès des enfants. Soyez assurés de notre investissement,

Cordialement et Solidairement,

Véronique Cosson et le Conseil
d'Administration de TIDAANI



*Les enfants lors d'un repas
communautaire*

« Le pardon, la tolérance
et la sagesse sont le
langage des hommes
forts. »

Proverbe Burkinabé

Qui sont les enfants parrainés ?

Ce sont des enfants proposés par l'action sociale à l'enfance de Fada n'Gourma

Ils sont pour la plupart, orphelins de père et/ou de mère. Ils sont en grande difficulté sociale et psychologique.

Ils vivent dans leurs familles, dans des familles d'accueil ou dans des familles élargies (oncle, tante, grands-parents)

Ils sont scolarisés dans les établissements proches de leur domicile. Leur grande pauvreté ne leur permettrait pas, sans notre aide, d'être scolarisés normalement et donc d'avoir une chance d'avenir.

Le suivi attentif de Zakaria leur évite d'être tenté par les trafiquants qui les recrutent pour aller travailler en esclavage dans les pays limitrophes, ou pour les filles d'échapper au mariage forcé.

Nous les accompagnons du CP à l'autonomie financière (formation professionnelle, lycée, voire études supérieures. Il y a actuellement 63 filles et 36 garçons.



Nombre d'enfants selon les âges

LES RESULTATS

Cette année :

- 2 baccalauréats
- 9 BEPC
- 6 CEP (certificat d'études primaires)
- 1 CAP de coiffure
- 1 licence de droit.

Les 2 bacheliers continuent en faculté , 1 en faculté d'anglais et l'autre en génie civil.

Sur les 9 ayant obtenu le BEPC, 8 continuent en 2^{ème} cycle et 1 est en école de santé.

Les frais de scolarité évoluent selon le niveau, plus il y a d'enfants au collège et au lycée, plus cela coûte cher. D'où l'évolution nécessaire de 22 à 25 euros depuis 2015.

L'histoire de Myriam

J'adhère à TIDAANI depuis une dizaine d'années et parraine aujourd'hui deux jeunes filles, Marie-Madeleine en classe de 5^{ème} et Philomène qui poursuit ses études pour obtenir un BTS de Génie Civil.

A l'occasion de mes différents voyages, j'ai fait la connaissance de Myriam, dont la situation a particulièrement retenu mon attention de juriste, puisqu'elle avait entamé des études de droit pour lesquelles elle exprimait un fort intérêt.

Parrainée depuis l'âge de 12 ans, Myriam, élève brillante n'a jamais redoublé. Elle a obtenu son BAC à 17 ans, ce qui est très rare au Burkina Faso.

L'histoire de Myriam (suite)

Comme elle souhaitait devenir journaliste ou diplomate et montrait un intérêt certain pour ce projet mûri et réfléchi, l'association a financé ses études de droit.

Elle a aujourd'hui 21 ans et a terminé sa licence en soutenant brillamment son mémoire le 27 décembre dernier avec 17/20 de moyenne et en étant classée 1^{ère} de sa promotion.

Nous pensions qu'avec ce diplôme, elle pourrait accéder à un emploi ou présenter des concours de la fonction publique, or le gouvernement Burkinabé vient de relever le niveau de ces différents concours qui ne sont désormais accessibles qu'avec un master.

Ce master "relations internationales" envisagé par Myriam, se déroule en deux ans et coûte environ 1 500 euros par an, somme très supérieure au montant du parrainage.

Après mûre réflexion, il nous a semblé impossible de la "lâcher" en chemin.

J'ai alors imaginé que peut-être mes collègues magistrats français seraient sensibles à son histoire et décidé de leur faire connaître Myriam à mon retour et fait appel à leur générosité.

A ce jour, la cagnotte ouverte pour Myriam, s'élève à 2210 euros.

Le parrain et la marraine ont fait également un réel effort financier pour aider leur filleule.

Myriam est entrée en master et s'y épanouit pleinement !

Morale de l'histoire : ne pas craindre d'OSER parler et faire connaître TIDAANI.

Andrée Georgeault



Myriam lors de sa soutenance

L'activité de Christophe à l'ATF

Cela fait maintenant 17 ou 18 fois que je vais à FADA pour rencontrer et travailler l'A T F et à l'occasion visiter un peu le pays.

Mon activité à L'A T F consiste d'abord à surveiller l'état de santé des enfants dont l'ATF a la charge, j'examine de la tête aux pieds les 98 enfants et je consigne sur un dossier papier mes constatations de façon à pouvoir comparer l'année suivante l'évolution et le développement des enfants. Je me sers essentiellement de mes yeux, mes oreilles et mes mains, c'est-à-dire de mon sens clinique. Il m'arrive de prescrire un examen spécialisé (radiologie ou échographie ou examen spécialisé) ou une biologie pour préciser ou comprendre une situation qui pose question.

Jusqu'à maintenant en cas d'examen spécialisé, les enfants devaient prendre la direction de Ouaga, mais depuis novembre dernier, une clinique de Fada s'est équipée d'un échographe, et un radiologue compétent venant de Ouaga assure des vacations d'examens, ce qui évite des frais de déplacement et la perte de temps. Différents examens biologiques y sont également réalisés : Goutte épaisse (palu) électrophorèse d'hémoglobine (drépanocytose).

Les conditions de travail sont un peu spartiates, Je dispose d'un "cabinet médical" qui mesure 3 m sur 3, avec une fenêtre à claire-voie il y un "divan" (formé de 2 tables bout à bout avec un pagnon en guise de drap, une toise, une bascule et mon matériel personnel).

L'activité de Christophe à l'ATF

Je travaille tant qu'il fait jour (de 16 h 30 à 18h) et les jeudis, samedis et dimanches (toute la journée) à cause des moyens de déplacement des enfants et des horaires scolaires. Je travaille, aidé par une infirmière qui m'accompagne dans ce voyage, ou bien avec une tante (assistante auprès des enfants). Je consulte les 98 enfants de l'ATF et ceux de WAALDÉ (16 à 20 enfants) quand la consœur de l'autre asso est absente. À la fin de la journée je rentre en vélo avec un éclairage avant "symbolique", et rien à l'arrière par une nuit quasi-noire, des bords de route très irréguliers, et un éclairage public presque inexistant.

Quand j'ai commencé à venir, j'apportais des valises de médicaments, mais je me suis très vite aperçu que cela était inutile voir dangereux, car il y avait des disparitions et des prises de risques inutiles, et de plus ce que j'apportais n'était pas bien adapté aux pathologies rencontrées. J'ai bien vite arrêté ce transport totalement illégal et risqué.

J'ai espéré souvent avoir sur place des aides d'infirmier(e)s mais jusqu'à maintenant je suis un peu déçu car les aides espérées se sont évanouies au fil du temps, ce qui me rend un peu dubitatif sur l'espoir de progrès du pays... mais ne désespérons pas : un jour cela viendra !

Mais qui sait ? Halidou Soubeiga vient d'obtenir son diplôme d'infirmier ...



Un aperçu de la salle d'examen

Parrainer, c'est une aide concrète, efficace et solidaire qui doit s'inscrire dans la durée.

L'avenir des enfants passe par votre soutien.

Ils ont besoin de vous, de votre soutien affectif, moral et financier.

Vous pouvez obtenir plus d'informations et télécharger une fiche de don ou un dossier de parrainage sur notre site : www.tidaani.org

Avantages fiscaux

Les versements à Tidaani (dons, adhésions, parrainages) bénéficient d'une déduction d'impôt de 66% (article 200 du CGI).

Par exemple, un don de 50 € ne vous coûte que 17 €.

Pour un parrainage, la mensualité de 25 € ne vous reviendra qu'à **8,50 €**.

Un reçu fiscal vous sera envoyé en début de chaque année.

Nouvelle adresse postale

Association Tidaani
52 Rue Pablo Neruda
35700 Rennes

Tel : 06 81 21 01 92
mail : info@tidaani.org
Web : www.tidaani.org

Conseil d'Administration

Présidente : Véronique COSSON
Vice président : Yves BONNANT
Secrétaire : Christophe BARROIS
Trésorier : Louis MERON

Dany ANDRE
Mathieu BLANCHET
Josette COATELAN
Danielle MONVOISIN
Brigitte GUITTON

Parrainages : Yves BONNANT
Suivi scolaire : Martine MALLET
Danielle ROCHER